

22.11.2025 – 20:43 Uhr

COP30: Les pays pétroliers et industrialisés ne pensent une fois de plus qu'à eux – le Sud global laissé pour compte

Lausanne, le 22 novembre 2025 – Les discussions de la conférence sur le climat COP30 n'ont pas permis d'adopter une feuille de route de sortie des énergies fossiles. Le fait que le Brésil lance un processus en dehors des négociations pour avancer sur ce point est un mauvais signal pour l'unité internationale dans la lutte contre le changement climatique – également pour les pays du Sud. Ceux-ci subissent de plein fouet les effets du réchauffement climatique alors qu'ils n'en portent qu'une responsabilité minime. La Suisse doit rapidement prendre les devants pour réduire de manière drastique ses émissions de gaz à effet de serre à l'échelle nationale.

Malgré des discussions qui se sont prolongées lors de la COP30 à Belém, les Etats participants **n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une feuille de route pour sortir des énergies fossiles**. La résolution finale ne fait ni mention de conditions minima ni d'un calendrier pour une sortie définitive des énergies fossiles. Ceci alors que plus de 80 Etats, dont la Suisse, avaient soutenu avec ardeur une feuille de route en ce sens, qui aurait été un premier pas dans la bonne direction. L'opposition des pays pétroliers a été trop forte, si bien que ce thème central est désormais traité en dehors du cadre formel de la conférence. « Il est important que la Suisse fasse partie des pays ayant soutenu la feuille de route. Car l'objectif commun de ne pas dépasser 1,5 degré de réchauffement climatique ne pourra pas être atteint sans un renoncement aux énergies fossiles. La Suisse et l'Union européenne ont envoyé un signal fort. Néanmoins, il faut maintenant passer de la parole aux actes. La Suisse doit prendre des mesures plus ambitieuses pour réduire ses émissions à effet de serre sur son territoire et promouvoir les énergies renouvelables. Elle doit prendre ses responsabilités et contribuer au financement climatique à la hauteur de sa capacité économique », déclare Sonja Tschirren, responsable du dossier climat chez SWISSAID.

Tripler le financement pour l'adaptation climatique

Le financement climatique est l'un des points qui a compliqué les négociations. Lors de la COP29, les Etats se sont mis d'accord pour verser 300 milliards de dollars par an jusqu'en 2035, un montant qui a dès le début été jugé insuffisant par les milieux scientifiques et la société civile. Cet argent doit permettre d'aider les pays du Sud à s'adapter au réchauffement climatique et à réduire leurs émissions. Or, les ressources financières pour l'adaptation au changement climatique sont estimées entre 215 et 387 milliards de dollars par an jusqu'en 2030. Montant qui devrait augmenter en raison de la multiplication et de l'intensification des événements climatiques touchant particulièrement les pays du Sud. Le texte final adopté lors de la COP30 appelle à tripler au moins le financement destiné à l'adaptation climatique d'ici 2035 – au lieu de 2030 comme initialement prévu.

La présidence brésilienne a positionné Belém comme la COP des solutions financières et commerciales innovantes visant à compenser le manque de fonds publics. Lula a ainsi créé un fonds pour la préservation des forêts tropicales, qui indemniserait les pays tropicaux protégeant leurs forêts. À l'inverse, ceux-ci seraient sanctionnés d'une amende pour chaque hectare de forêt détruit. Ce modèle vise à attirer des investisseurs privés et à collecter à terme plusieurs milliards de dollars. Le texte final ne contient toutefois aucune exigence visant à mettre fin à la déforestation, ce qui devrait être abordé dans un processus distinct, selon une décision de dernière minute.

La COP30 a finalement servi à poursuivre la mise en œuvre du mécanisme du marché du carbone prévu par l'accord de Paris, qui permet à des pays industrialisés comme la Suisse de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets climatiques dans des pays du Sud.

Chacun doit balayer devant sa porte

Par ailleurs, la COP30 a montré que la pratique consistant à compenser les émissions plutôt que les réduire à la source continue de gagner du terrain dans le secteur privé. Les projets forestiers et l'agriculture devraient à l'avenir être de plus en plus intégrés dans les projets de compensation. Les multinationales, y compris celles basées en Suisse, s'efforcent de compenser leurs émissions et celles de leurs partenaires tout au long de la chaîne de valeur, notamment par le captage de carbone dans la biomasse et les sols. Une [étude](#) récemment publiée par SWISSAID sur des projets d'agriculture durable dans les pays du Sud montre toutefois qu'ils ne suffisent pas pour lutter contre le changement climatique. « Une tonne de CO₂ qui est effectivement rejetée dans l'atmosphère n'équivaut pas à une tonne de carbone captée dans le sol. Ces projets manquent par ailleurs d'un contrôle rigoureux qui permettrait d'étayer de manière fiable ces compensations d'émissions. Et ils sont trop souvent

unidimensionnels, car ils ne tiennent pas suffisamment compte d'autres aspects essentiels tels que la biodiversité, la santé des sols et, en particulier, la justice sociale », souligne Sonja Tschirren. « Si nous voulons vraiment mener à bien une politique de protection du climat, chacun doit sérieusement balayer devant sa porte. »

À l'heure de la publication de ce communiqué de presse, la Colombie avait émis une objection sur certaines des décisions. Cela résume bien le bilan de la COP30 : trouver une unité dans la lutte contre le changement climatique est devenu très difficile.

Plus d'informations :

- Rapport de SWISSAID sur l'agriculture régénératrice « **De la parole aux actes? Comment l'agriculture régénératrice contribue à des systèmes alimentaires résilients face au climat** », à télécharger [ici](#).
- Vous trouvez [ici](#) le résumé en français des points importants du rapport.

Personnes de contact :

- Sonja Tschirren, responsable du dossier climat, SWISSAID Email : s.tschirren@swissaid.ch. Tél. : 079 363 54 36
- Julia Rippstein, responsable médias a.i., SWISSAID Email : media@swissaid.ch. Tél. : 079 789 89 91

SWISSAID

Julia Rippstein, responsable médias a.i.

media@swissaid.ch

079/789 89 91

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100072962/100936770> abgerufen werden.